

Novembre 2010

EGLISE CATHOLIQUE – SECTEUR VAL DE BUSSY

infos

NOTRE-DAME DU VAL

Dates à retenir

RENCONTRE AUTOUR DU THEME

« Messagers de paix »

Jeudi 4 novembre à 20 h 30
à Notre Dame du Val

GROUPE REGAIN

Prochaine rencontre

samedi 6 novembre à 20 h

Si vous êtes intéressé(e)

contacter Sylvie au 06 74 67 65 21

GROUPE BIBLE

Le groupe Bible de Montévrain se réunira

mardi 9 novembre 2010 à 20 h 30

chez Sylvie et Laurent Willemse - 01 64 02 21 69

RENCONTRES AUMONERIE

à Notre Dame du Val

4^{ème} – 3^{ème}

Vendredi 12 novembre de 19 h 30 à 21 h 30
5^{ème}

Vendredi 5 novembre de 19 h 00 à 21 h 00

SECOURS CATHOLIQUE

La "Collecte Nationale" aura lieu

les samedi et dimanche 20 et 21 novembre
aux différents offices

Distribution de vêtements

Jeudi 25 novembre de 16 h 00 à 20 h 00

REUNION JEUNES PROFESSIONNELS

Mercredi 24 novembre à 19H30

au Secteur Pastoral



PRETRES :

Pierrick Lemaître (curé), Jean-Marc Galau

EGLISE CATHOLIQUE – SECTEUR VAL DE BUSSY

Bussy Saint Georges – Bussy Saint Martin –
Chanteloup – Collégien – Conches – Ferrières en
Brie – Gouvernes – Guermantes – Montévrain –
Saint Thibault des Vignes

33, Bd Thibaud de Champagne
77600 Bussy-Saint-Georges

Tél : 01 64 66 39 92 – www.notredameduval.fr

Courriel : contact@notredameduval.fr

Ce nouveau numéro de Notre Dame du Val vous parle d'argent. Une fois n'est pas coutume ! Une paroisse, c'est un peu comme dans une famille, il faut gérer des recettes et des dépenses. Le fonctionnement de la vie paroissiale a un coût qu'il nous faut assurer. Et pour une bonne gestion, il faut, bien sûr, assurer l'équilibre entre les différents comptes, devoir vis-à-vis des paroissiens, devoir vis-à-vis des donateurs.

Pour cela, il y a un conseil économique présidé par le Père Pierrick Lemaître, curé de la paroisse ; ce conseil veille à entretenir ces équilibres précaires et donne son avis sur les dépenses que la paroisse peut entreprendre (réfection des salles, photocopieurs mais aussi besoin d'emploi pour assurer les travaux d'organisation et de la vie paroissiale). L'argent, on n'aime pas trop en parler. Soit l'on est riche et l'on préfère rester discret pour éviter convoitises et jalousies, soit on a tellement de mal à gérer le quotidien parce que l'argent fait défaut que l'on a presque honte d'en parler, ou encore notre éducation fait en sorte que nous ne sommes pas à l'aise pour parler de nos préoccupations financières. L'argent est pourtant le moyen économique que nous utilisons chaque jour pour effectuer nos achats.

La Bible contient un grand nombre d'enseignements sur l'argent. Elle ne nous interdit certainement pas d'en gagner. Jésus n'a pas dit qu'il était mal de devenir riche, mais par contre il nous demande de regarder notre attitude vis-à-vis de l'argent. Le dixième commandement est « tu ne convoiteras pas » et pourtant n'avons-nous pas trop souvent tendance à regarder nos frères en fonction de ce qu'ils possèdent plutôt que de regarder leurs qualités humaines ?

Nous devons simplifier notre regard sur l'argent tout simplement pour qu'il reste vraiment à sa place, un outil d'échange, qu'il faut gagner par notre travail et nous permettant de vivre simplement. En tant que peuple de Dieu, nous avons à faire fructifier nos dons, pour nous-mêmes, notre famille, mais aussi pour ceux qui sont dans le besoin. Le partage des biens en toute fraternité contribue largement à faire grandir le royaume de Dieu !

Ayons toujours à l'esprit que nus, nous sommes nés, nus nous quitterons cette terre ! Voilà qui nous rend égaux financièrement parlant face à l'Eternel !

Alors évitons d'amasser des trésors sonnants qui pourraient nous rendre cupides, mais amassons plutôt nos expériences humaines de partage de vie, de solidarité, de fraternité, et c'est alors que nous deviendrons riches ! N'ayons pas peur de demander au Christ de nous éclairer sur ces sujets ; il saura nous montrer les bons chemins à prendre !

Laurent Desmidt - Diacre permanent



Et si nous parlions finances

Dès l'origine du christianisme, les communautés ont dû s'organiser matériellement. Aucune institution ne peut vivre, coordonner ses actions, remplir sa mission sans un minimum de moyens. Par leurs offrandes ce sont les fidèles qui assurent librement le fonctionnement matériel de l'Eglise.

QUELLES SONT LES RESSOURCES DE L'EGLISE ?

Contrairement à une idée souvent reçue, l'Eglise catholique en France ne reçoit pas de subvention de l'Etat, ni du Vatican. Les laïcs catholiques savent que leur contribution est l'unique source de revenus de l'Eglise.

L'expression courante "Donner à l'Eglise" appelle quelques précisions, entre :

- ce qui revient aux prêtres,
- ce qui revient à la paroisse pour l'entretien des églises,
- et ce qui revient aux services diocésains (personnels, administratif, assurances, etc....).

Voici donc un petit lexique des contributions à la vie de l'Eglise :

Le Denier de l'Eglise

Chaque année, cette libre participation financière des catholiques permet à l'**Eglise diocésaine**, qui ne reçoit aucune aide ni subvention, d'assurer sa vie matérielle. Seule cette contribution permet de rémunérer les prêtres, les religieuses, les laïcs au service de l'Eglise, et de régler toutes les charges sociales. *Quelques conseils pratiques au sujet du Denier de l'Eglise font l'objet du paragraphe suivant.*

Les intentions de messe

Quand des chrétiens demandent de célébrer une messe à l'intention de..., une somme de 16 € est versée.

Baptême, mariage, funérailles

Pour ces événements, il est de coutume d'offrir une enveloppe pour la paroisse : 200 à 250 € pour un mariage dans une église du secteur, 60 à 100 € pour un baptême, 175 € pour des funérailles.

« Tous ces dons (denier de l'Eglise, intentions de messe, sommes versées pour les mariages et les baptêmes) constituent **le Denier de l'Eglise** ; ils sont intégralement versés au diocèse qui en reversera une partie à la paroisse. »

Les quêtes

La quête pendant les célébrations est destinée à **subvenir aux besoins de la paroisse** : charges et entretien courant des édifices, fonctionnement, frais de déplacement et de formation, électricité, chauffage, téléphone, assurances, impôts... Toutes les quêtes ne reviennent pas à la Paroisse, un prélèvement étant effectué par et au profit de l'Evêché. Depuis l'instauration des Pôles de Mission, les quêtes obsèques sont reversées au pôle pour financer les honoraires de messe des prêtres.

*Montant des quêtes pour
notre secteur : en 2009*

Messes : 45 861 €
Baptêmes : 10 008 €
Mariages : 7 457 €

En ce qui concerne le secteur pastoral du Val de Bussy, notre population étant jeune et les nouvelles générations peu informées sur ce sujet, les sommes données aux quêtes sont vraiment très faibles.

Les dons et legs

Vous pouvez à votre guise faire un don ou léguer un bien à votre diocèse, sans droits de succession. Les dons et legs sont utilisés selon la volonté du donateur, affectés aux besoins les plus urgents ou aux chantiers d'avenir. Rappelons que l'église Notre Dame du Val a été construite grâce aux nombreux donateurs répartis dans la France entière qui ont, pendant plusieurs années, régulièrement apporté leur soutien financier.



COMMENT, COMBIEN ET QUAND DONNER AU DENIER DE L'EGLISE ?

L'Eglise diocésaine a besoin de ressources pour faire face à ses engagements. C'est un devoir de justice et de solidarité pour les catholiques.

Comment donner ?

Par chèque à l'ordre de « l'Association Diocésaine de Meaux – Denier de l'Eglise », déposé au Centre pastoral ou adressé directement à ADM 77334 MEAUX CEDEX

Par internet à l'adresse <http://www.denier77.fr/> (paiement sécurisé)

Par prélèvement automatique mensuel ou trimestriel (formulaire disponible au Centre pastoral ou sur le site internet <http://www.denier77.fr/>)

Combien donner ?

Selon nos possibilités, en tenant compte de ce que 66% de notre don sont déductibles dans la limite de 20% de nos revenus imposables. Ainsi si vous êtes imposables et que vos dons dans l'année n'ont pas atteint la limite de 20% de vos revenus imposables, que vous envisagez de donner 100 €, la déduction fiscale vous permet de donner 294 € et de déduire de 194 € vos impôts. C'est une opportunité que donne l'Etat et dont on peut faire profiter son Eglise.

Quand donner ?

En mars ou avril car le temps pascal est le temps fort pour l'Eglise. A Pâques le prêtre célèbre pour tous l'avènement de Jésus-Christ ressuscité, source des sacrements et célébrations que nous demandons tout au long de l'année.

Ou maintenant, car c'est l'année civile qui compte pour la déduction fiscale.

L'important, lorsque nous le pouvons, c'est la régularité de notre soutien, d'une année sur l'autre et faire connaître le Denier de l'Eglise autour de nous !

L'Eglise est au rendez-vous de la vie... et nous ?

« Nous sommes au rendez-vous des grandes causes, de la solidarité. 82% des catholiques pratiquants réguliers et 57% des pratiquants occasionnels donnent à une œuvre ou association.

Dans les grands moments comme dans le quotidien de nos vies nous avons aussi rendez-vous avec l'Eglise et elle est au rendez-vous. Régulièrement ou occasionnellement nous rencontrons ses prêtres, ses diacres, ses laïcs engagés dans le catéchisme, l'aumônerie, la préparation aux sacrements, l'animation des messes, l'accompagnement dans le deuil. Nous comptons sur eux et nous apprécions leur présence à nos côtés.

Pour plus de 500 familles en 2009, l'Eglise du Val de Bussy a été au rendez-vous des étapes de la vie, pour un mariage, un baptême, l'éveil à la Foi et le catéchisme, les funérailles d'un proche, sans compter la célébration des messes. Bien sûr chacune a fait une offrande, chacun donne à la quête pendant la messe... mais cela sert juste à couvrir les dépenses d'entretien des bâtiments, de chauffage, les frais administratifs, les impôts, et cela ne sert pas pour permettre aux prêtres et aux laïcs permanents de vivre décemment, d'être disponibles pour être aux rendez-vous de la vie, au service de l'annonce de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ, pour se former et pour bénéficier d'une retraite.

Le traitement des prêtres et le salaire des laïcs permanents pastoraux, c'est l'argent que nous donnons au Denier de l'Eglise. Il n'y a pas d'autres sources de financement. Pour eux, l'Eglise ne nous sollicite pas trop ! Une fois par an ...

En 2009 sur notre secteur moins de 250 foyers ont donné au Denier de l'Eglise. Cela couvre juste le salaire d'un prêtre, et le salaire d'un permanent en pastorale.

Et si nous étions 500 à donner ? »

QUI GERE LES AFFAIRES ECONOMIQUES DE LA PAROISSE ?

Dans chaque paroisse, un conseil pour les affaires économiques est chargé de l'organisation économique et matérielle. Il est le complément de l'Équipe pastorale avec laquelle il travaille en étroite collaboration. Outre les budgets et comptes, il établit et contrôle l'usage qui est fait des ressources de la paroisse dans une perspective tout autant matérielle que spirituelle ; il assure la conservation et l'entretien du patrimoine paroissial : finances, biens mobiliers et immobiliers.

L'Église est au rendez-vous, soyons nous aussi au rendez-vous, donnons au denier ; c'est une grande cause, celle de la présence de l'Église dans nos vies ! »

*Sur notre secteur (11 églises)
les chiffres pour l'année 2009 étaient :
Contribution reçue : 48 524 €
Donateurs : 243 personnes
Don moyen : 200 €
Le nombre de donateurs par rapport à la
population du doyenné est de 0,51 %.*

*Objectif 2010 / 2011 :
Augmenter le nombre de donateurs.*

"Lors du passage à l'euro et de l'appel de l'Episcopat, une amélioration sensible des quêtes et offrandes diverses avait été constatée.

Ce bel élan s'est essoufflé. Certes les temps sont difficiles pour tous, même pour notre paroisse qui a de plus en plus de mal à boucler son budget.

Nous comptons sur la générosité de chacun pour contribuer à rétablir l'équilibre financier et permettre à l'Église de poursuivre sa mission".

*Propos recueillis par Marie-José Fournier
auprès de membres du Conseil pour les affaires économiques
et de personnes contribuant à la collecte du denier de l'Église*

JMJ (Journées Mondiales de la Jeunesse) à Madrid - Août 2011

Les Journées Mondiales de la Jeunesse (JMJ), instituées par le Pape Jean Paul II en 1986, sont un événement annuel destiné à aller à la rencontre des jeunes du monde entier. Célébrées localement chaque année au dimanche des Rameaux, les JMJ prennent tous les deux ou trois ans une dimension internationale en se déroulant dans une grande métropole.

- Les Journées Mondiales de la Jeunesse sont destinées principalement aux jeunes de 18 à 30 ans, croyants ou non, de toutes confessions.
- Les organisateurs des JMJ 2011 attendent près de 2 millions de participants, dont un million de pèlerins inscrits et plus de 500 000 jeunes étrangers, lors de la Messe de clôture.
- Le thème choisi pour les JMJ 2011 est une citation de la lettre de Saint-Paul aux Colossiens : « Enracinés et fondés dans le Christ, affermis dans la foi » (cf. Col 2,7).
- Du 10 au 15 août 2011, l'ensemble des participants du diocèse de Meaux se réunira dans le diocèse de Tolède dans le cadre des « Journées en diocèses ».
- Prix par participant : 545€, à verser en trois acomptes - 170€ avant le 27 novembre, 170€ pour le 06 février et 205€ pour le 06 juin (le dernier versement étant fluctuant). Les chèques seront à l'ordre d'ADM JMJ.

Il est encore temps de s'inscrire !

Pour plus de renseignement s'adresser à François Charles : fc_b_77@hotmail.com

La troupe du Damier joue au profit des JMJ

La troupe du Damier joue au profit des JMJ « Hôtel des deux mondes » une pièce d'Eric-Emmanuel Schmitt.

Décidément, cet « Hôtel des deux mondes » n'est pas un endroit très fréquentable. On y rencontre une drôle de femme de ménage qui ne fait jamais le ménage, un Président de société qui n'arrive pas à être servi en premier, un mage qui ne devine que ce que son client veut bien entendre, un docteur aux jambes fines que l'on prend pour un homme ... Bref, dans cet « entre deux mondes », il se passe des choses bien étranges ... Une réflexion sur la vie, la mort, sur les apparences. A partir de 14 ans

Le dimanche 21 novembre à 17 h 30 à Grisy Suisnes

RN 19 – 5 kms de Brie Comte Robert (salle paroissiale)

Veillée de réconciliation de Taizé

Veillée de réconciliation de Taizé



"La foi, la confiance en Dieu, est une réalité toute simple, si simple que tous pourraient l'accueillir." fr. Roger, de Taizé.

Prier en Seine et Marne en lien avec la communauté de Taizé



HORAIRES DES MESSES

Les messes en semaine

Mardi 9 h 00	N.D. du Val
Mercredi 19 h 00	N.D. du Val
Vendredi 9 h 00	N.D. du Val

Novembre

Messe de la toussaint (attention changement d'horaire)

Lundi 1^{er} novembre

10 h 00 N.D. du Val

Messe radiodiffusée sur France Culture

Messe pour les défunts

Mardi 2 novembre

20 h 30 N.D. du Val

Samedi 6

18 h 30 Guermantes

Dimanche 7

9 h 30 Chanteloup

11 h 00 N.D. du Val

Messe animée par les scouts de Bussy

Jeudi 11

10 h 30 Bussy Saint Martin

Fête de la Saint Martin

Samedi 13

18 h 30 Guermantes

Dimanche 14

9 h 30 Chanteloup

10 h 30 Montévrain

11 h 00 N.D. du Val

Samedi 20

18 h 30 Guermantes

Dimanche 21

9 h 30 Chanteloup

11 h 00 N.D. du Val

Samedi 27

18 h 30 Guermantes

Dimanche 28

Pas de messe à Chanteloup

10 h 30 Ferrières en Brie

11 h 00 N.D. du Val

PERMANENCE DES PRETRES

Père Pierrick Lemaître
mercredi de 17 h à 19 h

Père Jean-Marc Galau
sur rendez vous – Tél 06 26 37 89 90

PERMANENCE ACCUEIL

lundi 9 h 30 – 11 h 30
mercredi 17 h – 19 h
samedi 10 h 30 – 12 h 30

Un temps pour prier



Tu souffres de la mort de tes amis

Ô Dieu,
Toi qui souffres de la mort de tes amis,
Tu ne nous laisses pas sombrer
Dans le chagrin de la mort de nos bien-aimés.
Elle coûte, la mort de qui nous aimons.

Par le Christ qui est en agonie
Pour chaque être humain,
Tu souffres avec qui traverse l'épreuve.
Et, par le Ressuscité,
Tu viens alléger le fardeau insupportable,
Tu ouvres nos yeux à l'étonnement d'un amour.

Par lui, tu nous redis sans cesse :
« Toi, viens à ma suite,
Car je suis doux et humble de cœur,
En moi tu trouveras le repos,
Te reposant sur moi,
Tu connaîtras la guérison. »

Frère Roger de Taizé